

Sevran, le 8 juin 2016

Silvia DEVESCOVI
silvia.devescovi@sevrangrandparis.fr
01 41 52 49 86

Eric MANFREDI
eric.manfredi@sevrangrandparis.fr
01 49 36 52 00

Monsieur Claude RICHER
Président de la Commission d'Enquête
Publique CDG Express

5 rue Leblanc
75911 Paris Cedex

OBJET : Demande d'organisation d'une réunion publique à Sevran dans le cadre de l'Enquête publique CDG Express

Monsieur le Président,

Depuis 2003, la Ville de Sevran et ses habitants n'ont cessé d'exprimer leur opposition vis-à-vis d'un projet de transport inutile au coût en constante augmentation et qui traverserait le territoire de Seine-Saint-Denis sans s'y arrêter. Ainsi, la ville avait-elle pris l'initiative d'un référendum sur ce projet à l'occasion duquel une majorité de sevranais avait indiqué leur opposition. A plusieurs reprises, le conseil municipal s'est également exprimé contre ce projet.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que les dysfonctionnements quotidiens du RER B pénalisent les habitants du territoire, et tout particulièrement les personnes les plus fragiles qui ne peuvent compter sur un moyen de transport individuel. Certains habitants de Sevran se voient refuser un emploi sur motif que leur seul moyen d'atteindre leur lieu de travail, le RER B, n'est pas assez fiable.

Dans ce contexte, la priorité de l'investissement public en matière de transport doit porter sur l'amélioration du service pour les habitants du territoire : le RER et le Grand Paris Express tout particulièrement. Ainsi il semble contradictoire de développer le projet du CDG express alors qu'il existe le projet de la ligne 17 du Métro Grand Paris Express qui répond bien aux objectifs d'une liaison rapide entre Paris et l'aéroport Charles de Gaulle.

Le projet de CDG Express, dont le coût a été multiplié par deux depuis l'enquête publique de 2008, marque ainsi une priorité qui va à l'encontre des besoins du territoire qu'il traverse et interroge sur les conditions de sa rentabilité qui doit passer par une taxation des billets d'avion.

L'enquête publique que vous présidez ne prévoit pas encore de débat ouvert à la population sur le territoire séquano-dyonisien, qui subirait les nuisances du CDG Express sans pouvoir l'utiliser. Afin de permettre aux habitants de ce territoire de pouvoir s'exprimer sur ce projet important, je sollicite que puisse être organisée une réunion publique avant la fin de l'enquête, en Seine-Saint-Denis, et le Bureau Municipal du 7 juin 2016 a acté la proposition que cette réunion publique puisse être organisée à Sevran. En effet, il nous paraît inconcevable qu'un débat public ne soit organisé en Seine-Saint-Denis qui sera l'un des territoire les plus impacté par ce projet.

Comptant sur votre réponse favorable à cette demande, et restant à votre disposition pour tout échange sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.



Le Premier Maire Adjoint,

Stéphane BLANCHET

téléphone : 01 49 36 52 00
télécopie : 01 49 36 52 01
www.ville-sevran.fr